

LES FONDAMENTAUX DE LA POLICE DOMMAGES AUX BIENS

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux

Ce stage permet un dialogue efficace avec l'assureur, de mieux négocier les polices et les tarifs, d'améliorer le programme d'assurance de l'entreprise.



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux personnes en charge de la gestion et du suivi des sinistres en assurances.



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Il est vivement recommandé d'avoir lu ses polices d'assurances Dommages aux biens en amont de la session.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Aborder les notions de risques, primes, sinistres, le marché et les montages en assurance.
- Identifier les points clés d'une police d'assurance, le cadre réglementaire, les principes généraux, les polices et contenus des assurances Dommages aux biens



Contenu de la formation

- Les principes juridiques et techniques
 - Le type du contrat ! Multirisques, monorisque, tous risques sauf
 - Les événements couverts au titre du contrat dommages aux biens : Incendie, explosions, foudre, risques annexes, bris de machine, vol...
 - La garantie bâtiments : Déclaration de l'assuré, expertise, modalités d'indemnisation, assiette de prime, ouvrages de génie civil, notion d'établissement, LCI, libellé des garanties et franchises
 - La garantie mobiliers, matériels : Capital assuré, modalités d'indemnisation, cas particuliers
 - La garantie marchandises ; Définition et valeur, notion de contenu, modalités d'assurance
 - Les garanties de responsabilités : Conditions et mises en jeu, police dommages et police responsabilité civile - Vis-à-vis du propriétaire, du locataires, des voisins et des tiers - Garantie risques locatives, recours des locataires - Renonciation à recours
 - Les garanties pertes et frais : Privation de jouissance, perte de loyer, frais de déblais et démolition, honoraire d'expert..
 - Les garanties pertes d'exploitation : Objet, période d'Les clauses qualitatives
 - Indemnisation, risques assurables, extensions de garantie, LCI, franchise...
- Formation complémentaire
 - Gestion technique des sinistres Dommages aux biens
 - L'assurance des Biens et Pertes : Patrimoine Immobilier
 - L'assurance des Biens et Pertes : Patrimoine Mobilier

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Explication technique des clauses assurantielles.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.